



uOttawa

Centre de recherche
en civilisation
canadienne-française

Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), créé en 1958, est un centre de recherche, rattaché à la Faculté des arts, dont l'objectif est de susciter et de développer la recherche pluridisciplinaire sur la culture et la société canadiennes-françaises.

Pour de plus amples informations :
Centre de recherche en civilisation
canadienne-française
Université d'Ottawa, Pavillon Morisset
65, rue Université, pièce 041E
Ottawa, ON, K1N 6N5

Tél. : 613-562-5800 poste 4494
Télec. : 613-562-5143
Ext : 1-977-868-8292 poste 4494
Courriel : bonsaint@uottawa.ca
Site Internet : www.crccf.uottawa.ca

Les Trésors du CRCCF

Les Trésors du CRCCF est une chronique qui vise à vous faire découvrir certains fonds d'archives exceptionnels disponibles pour consultation au centre.

La FESFO et les jeunes franco-ontariens dans la lutte pour les droits constitutionnels et la gestion scolaire

par **Michel Lalonde**, responsable des archives, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa

À l'occasion de ce numéro spécial du *Chaînon*, préparé en partenariat avec la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), notre chronique « Les Trésors du CRCCF » présente un document provenant du fonds d'archives de la FESFO conservé au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa. Il s'agit probablement de l'une des photographies les plus utilisées pour représenter le dynamisme de la communauté et la jeunesse franco-ontarienne du tournant des années



« M. William Davis, [...] Je suis Franco-Ontarien, fier de mon héritage culturel et je veux à tout prix le préserver [...] ». Campagne « Lettre à Davis » : 5 000 élèves d'Ottawa-Carleton écrivent au premier ministre de l'Ontario pour demander que les francophones puissent administrer leurs propres institutions scolaires; leurs représentants, de g. à d, Serge Arpin (É.S. de La Salle), Daniel Gaudreau (E.S. Belcourt), Rose-Lyne D'Aoust (E.S. Charlebois), Sylvie Bourbonnais (E.S. Garneau), Dany Croussette (E.S. Champlain), Josée Périard (Collège Samuel-Genest), Chantal Bourbonnais (E.S. Garneau), Ulla, Kourany (E.S. Garneau), Yves St-Pierre / Franco-Force (FESFO), Ottawa, 1981. Université d'Ottawa, CRCCF – Fonds Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (C107), Ph214-1/22.

1980. Publié et diffusé de nombreuses fois, ce document mérite qu'on s'y arrête. Une mise en contexte s'impose.

L'adoption, en 1968 et 1969, des Lois 140 et 141 qui instituent les écoles primaires et secondaires françaises en Ontario, ne réglera pas tous les problèmes. Les conseils scolaires ont le pouvoir de décider des besoins en enseignement français au secondaire. Dès lors, plusieurs conseils bloquent la création d'écoles secondaires de langue française. De nouvelles crises scolaires – les « Écoles de la résistance » – ne tardent pas à surgir. Aux prises avec le conflit scolaire de Sturgeon Falls (1971), le gouvernement adopte en octobre 1973 les Lois 180 et 181, sorte de corrigé des Lois 140 et 141 sauf pour l'essentiel : le pouvoir décisionnel dans les conseils scolaires échappe toujours aux francophones. De nouvelles crises font rage à Cornwall (1973) et Windsor-Essex (1975). La gestion scolaire, par et pour les Franco-Ontariens, apparaît comme la seule solution. Il faudra encore Penetanguishene, la plus retentissante de ces crises scolaires (1978-1982), des recours en justice (Cour d'appel, 1984 et Cour suprême de l'Ontario, 1986), et le poids de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (1982).

Dans Ottawa-Carleton, la régionale de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) réclame un conseil scolaire homogène de langue française depuis 1975. À son XXVIII^e Congrès général à Cornwall, en août 1977, l'ACFO provinciale soutient cette démarche. C'est suite à ce congrès qu'a été créé, en novembre 1977, avec l'appui de la Fédération des élèves du secondaire franco-ontariens (FESFO), l'Inter-Franco-Scolaire (IFS) d'Ottawa-Carleton. Répondant à des besoins culturels, récréatifs et de « vie en français » exprimés par les étudiants, l'IFS est aussi une instance de liaison entre les conseils étudiants et les

animateurs d'autres organismes. Des IFS seront créés, avec le soutien de la FESFO et de Direction-Jeunesse (DJ), dans les diverses régions de l'Ontario (surtout avant 1993) au fur et à mesure que se développe le réseau des écoles secondaires. L'IFS d'Ottawa-Carleton regroupe au départ les élèves de sept écoles (neuf écoles en 1980). Au cours des années 1978 à 1980, l'IFS participe à diverses manifestations, notamment au sujet de la protection constitutionnelle des minorités, et appuie la cause de Penetang : lettres, pétition, campagne des dix sous, etc. Le 29 janvier 1981, accompagné de Ken Brennan, élève de l'école secondaire Le Caron de Penetanguishene et président de la FESFO, de Matthieu Brennan, secrétaire-général de la FESFO, et d'Hélène Ménard, présidente de Direction-Jeunesse, une délégation de l'IFS d'Ottawa-Carleton rencontre, à Toronto, durant plus d'une heure, le premier ministre Bill Davis et le ministre des Affaires inter-gouvernementales, Thomas Wells, pour leur remettre 5 000 lettres signées par les élèves des écoles secondaires d'Ottawa-Carleton. C'est à l'école De-La-Salle que cette campagne « Lettre à Davis » avait pris naissance; 98 % des élèves avaient signé cette lettre qui réclamait pour l'essentiel que :

- L'article 133 de l'AANB doit s'appliquer au moins aux provinces de l'Ontario, du Nouveau Brunswick, du Manitoba et du Québec.
- Les minorités anglophones et francophones doivent avoir le droit d'administrer leurs propres institutions scolaires.

La photographie témoigne de la conférence de presse, tenue dans cette même école, la veille du voyage de Toronto. Les délégués recevaient l'appui de la FESFO, de l'ACFO, de DJ, des députés fédéraux Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier) et Albert Roy (Ottawa-Est) et du Nouveau Parti

démocratique de l'Ontario, représenté par Evelyn Gigantes.

« L'I.F.S. vs Davis : Match Nul » titrait le *Franco-Force* (journal de la FESFO; vol. 3, n° 1, hiver 1981). Le premier ministre n'avait, évidemment, rien concédé, alléguant les problèmes insurmontables auxquels se confrontaient les revendications des étudiants. Pour leur part, ceux-ci étaient fiers d'avoir présenté leur point de vue. La FESFO ayant diffusé la lettre dans toute la province, la campagne aura réussi, sans doute, à informer l'ensemble des élèves du secondaire franco-ontarien sur les enjeux constitutionnels et scolaires qui concernent directement leur avenir et celui de leur communauté.

La suite de l'histoire leur donnera raison. La Loi 75 adoptée en 1986 accorde aux francophones le droit à la gestion de leurs écoles (quelques aspects, dont le budget, le transport et les locaux, demeurent encore gérés conjointement) et le gouvernement promet la création de conseils scolaires de langue française dans Ottawa-Carleton et à Toronto. Deux ans plus tard, la Loi 109 adoptée en 1988 concrétise la création du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton. Ce n'est qu'en janvier 1998 que toutes les écoles françaises de l'Ontario, de la maternelle à la fin du secondaire, passeront sous la gestion exclusive des francophones.

Le Fonds Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (C107) conservé au CRCCF comprend plus de 40 mètres linéaires de documents textuels et des documents sur autres supports, tels des photographies, des vidéocassettes, des documents informatiques, des affiches, des cartes, des dessins, des macarons, etc. Ces documents témoignent de l'ensemble des activités de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne

depuis ses débuts en 1975 (et même des prémisses, de 1969 à 1975). On y trouve les documents des assemblées annuelles, des congrès et réunions, des colloques régionaux, des stages de formation, entre autres, en communication, en leadership et en animation culturelle, ainsi que des nombreuses activités menées par la FESFO. Le fonds comprend principalement des documents constitutifs, des notes historiques, des procès-verbaux, des documents de travail, de la correspondance, des dossiers de membres, des documents financiers, des demandes de subventions, des bulletins et des trousseaux d'information, divers rapports, de même que les périodiques et autres publications de la FESFO. Une entente de don a été signée par la FESFO et l'Université d'Ottawa, le 31 mars 1993. Le dynamisme et l'activisme débordant de la FESFO génèrent un nombre considérable de témoignages. Le CRCCF est fier d'en assurer la conservation et de les rendre accessibles aux chercheurs et à l'ensemble de la communauté.

Le CRCCF compte aussi dans sa collection plusieurs autres fonds d'archives sur le mouvement des jeunes francophones en Ontario et au Canada, notamment le Fonds Association de la jeunesse franco-ontarienne (C9), le Fonds Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (C13), le Fonds Direction-Jeunesse (C54) et le Fonds Fédération de la jeunesse canadienne-française (C82).

Il s'agit de votre patrimoine documentaire et vous êtes toujours les bienvenus au CRCCF pour en prendre connaissance.